

Josy ARENS
DÉPUTÉ FÉDÉRAL
BOURGMESTRE D'ATTERT



Bruxelles, le 28 juillet 2009

Amis du Rail Halanzy
Monsieur Michel Ambroise

Rue du Bois, 14
B-6792 Halanzy

JA-JB-2009/0113

Cher Monsieur Ambroise,

J'ai bien reçu votre courrier du 8 juillet 2009 relatif au raccordement ferroviaire de la zone d'activité Ardennes Logistics de Molinfaing. Je tiens à vous informer que je vais immédiatement interroger le Secrétaire d'Etat à la Mobilité, Monsieur Etienne Schouppe ainsi que le Ministre des Entreprises Publiques, Monsieur Steven Vanackere à ce sujet.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de leurs réponses.

Toujours à votre disposition, je vous prie de croire, cher Monsieur Ambroise, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Josy Arens
Député Fédéral
Bourgmestre d'Attert

Ambroise

Maison des parlementaires, rue de Louvain, 21 - 1000 Bruxelles
Secrétariat : Administration communale, Voie de la liberté, 103 - 6717 Attert

**Question écrite du Député Josy Arens à Monsieur Steven Vanackere,
Ministre des Entreprises Publiques concernant le raccordement
ferroviaire de la zone d'activité Ardenne Logistics de Molinfaing.**

Monsieur le Ministre,

Le raccordement ferroviaire de la zone économique Ardenne Logistics de Molinfaing a été officiellement annoncé au mois de juin dernier. La solution retenue pour ce raccordement est la ligne 162 Bruxelles- Luxembourg à hauteur de Longlier.

Cette solution va à l'encontre de la politique menée par le groupe SNCB sur la ligne 162 où actuellement de gros investissements sont en cours en vue d'améliorer la vitesse de la ligne, l'offre et le service offerts. Ce raccordement à cette ligne va considérablement perturber le trafic voyageur auquel la ligne 162 est dorénavant dédiée. D'autre part, les conséquences environnementales de ce raccordement seront nombreuses : destruction du paysage, modification du relief, nuisance sonore.

Une autre option à ce raccordement pourrait être la ligne ferroviaire 163 Libramont-Bastogne. En effet, d'une part l'assiette de cette ligne va être nettoyée, d'autre part, cette ligne va être mise à l'étude pour réouverture dans le prochain plan d'investissement d'Infrabel. Cette solution permettrait d'éviter tous les inconvénients que représenterait un raccordement à la ligne 162.

Monsieur le Ministre,

- Pourriez-vous envisager ce raccordement à la ligne 163 ? Si non, pour quelles raisons ?

Je vous remercie.

Josy Arens.



28/02/2009

Question écrite du Député Josy Arens à Monsieur Etienne Schouppe,
Secrétaire d'Etat à la Mobilité concernant le raccordement ferroviaire de
la zone d'activité Ardenne Logistics de Molinfaing.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Le raccordement ferroviaire de la zone économique Ardenne Logistics de Molinfaing a été officiellement annoncé au mois de juin dernier. La solution retenue pour ce raccordement est la ligne 162 Bruxelles- Luxembourg à hauteur de Longlier.

Cette solution va à l'encontre de la politique menée par le groupe SNCB sur la ligne 162 où actuellement de gros investissements sont en cours en vue d'améliorer la vitesse de la ligne, l'offre et le service offerts. Ce raccordement à cette ligne va considérablement perturber le trafic voyageur auquel la ligne 162 est dorénavant dédiée. D'autre part, les conséquences environnementales de ce raccordement seront nombreuses : destruction du paysage, modification du relief, nuisance sonore.

Une autre option à ce raccordement pourrait être la ligne ferroviaire 163 Libramont-Bastogne. En effet, d'une part l'assiette de cette ligne va être nettoyée, d'autre part, cette ligne va être mise à l'étude pour réouverture dans le prochain plan d'investissement d'Infrabel. Cette solution permettrait d'éviter tous les inconvénients que représenterait un raccordement à la ligne 162.

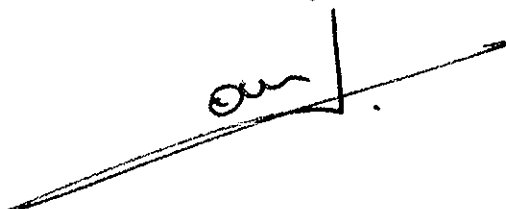
Monsieur le Secrétaire d'Etat,

- Pourriez-vous envisager ce raccordement à la ligne 163 ? Si non, pour quelles raisons ?

Je vous remercie.

Josy Arens.

28/02/2009

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Josy', is written over a horizontal line that has been crossed out with a diagonal slash.